

IMPORTANT

Ce formulaire est utilisé pour informer la Commission des transports du Québec lorsque l'un de ses clients décède ou lorsque des personnes qui sont administrateurs, associés ou dirigeants d'un de ses clients perdent la vie. La section « Documents exigés » vous renseigne sur les documents exigés à la suite du décès d'un titulaire.

Le fait de remplir ce formulaire ne dispense pas la personne visée de respecter les obligations régissant son secteur d'activités.

Une communication de ces renseignements est encadrée par les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

1 – Identification de la personne décédée

Masculin Féminin

Nom

Prénom

Nom de la personne morale (si applicable)

Numéro de permis, d'inscription, d'enregistrement ou d'autorisation à la Commission (si applicable)

2 – Identification du liquidateur

Masculin Féminin

Nom

Prénom

Adresse (Si vous faites vos affaires à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province ou État

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur*

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par courrier électronique ou par télécopieur tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement dans les meilleurs délais.

3 – Déclaration et signature du liquidateur

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts, que je suis le liquidateur de la succession, que j'ai fait les recherches nécessaires et que le testament en vertu duquel j'agis, est le dernier testament du défunt et le seul valide.

Nom (en majuscules)

Signature du liquidateur

Année

Mois

Jour

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Documents exigés

- ✓ Copie du permis de conduire du liquidateur (ce document est détruit après vérification).
- ✓ Preuve de décès du titulaire.
- ✓ Testament ou autre document désignant le liquidateur.
- ✓ Preuve d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) et au registre foncier, le cas échéant.
- ✓ Certificat de recherche testamentaire émis par le Barreau du Québec.
- ✓ Certificat de recherche testamentaire émis par la Chambre des notaires.

Note : La Commission effectue des vérifications supplémentaires une fois qu'elle reçoit ce formulaire dûment rempli. Selon le secteur d'activités, la personne visée pourrait avoir d'autres renseignements et documents à fournir qui ne sont pas énumérés à ce formulaire.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné des documents exigés :

Par courriel sécurisé

www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre

Par télécopieur

514 873-4720 ou 418 644-8034

Par la poste

Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V5

En personne

140, boulevard Crémazie Ouest, 11^e étage 200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Bureau 1100, Montréal Québec

Pour nous joindre

Site Internet

www.ctq.gouv.qc.ca

Par téléphone

Région de Montréal : 514 873-6424

Ailleurs : 1 888 461-2433